



LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du vendredi 07 février 2025 : Début de la séance 18h00

ORDRE DU JOUR :

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 24 JANVIER 2025

3- ENTRETIEN AVEC MONSIEUR CHEUNG A LONG KEWIN : PROJET SAFARI (en présence du DTR)

4- RENCONTRE AVEC OUTREMER DÉTECTION (en présence du DTR)

5- VALIDATION DES INDEMNITÉS DES SÉLECTIONNEURS JEUNES (COMMISSIONS DES FINANCES)

6 - NOTIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER AUX CLUBS

7- VALIDATION DES CANDIDATURES REÇUES : CR STATUT DE L'ARBITRAGE

8- APPEL A CANDIDATURE : CR APPEL

9- LES FINANCES DE LA LFG : FACTURES EN ATTENTE DE PAIEMENT

10- VALIDATION PLANNING RÉUNION DES COMMISSIONS

11- COMMISSION RÉGIONALE CONTRÔLE DÉLIVRANCE MUTATION LICENCE : OPPOSITION AU CHANGEMENT DE CLUB

12- MISE EN PLACE DANS L'EST (ST GEORGES) D'UNE FORMATION D'ÉDUCATEUR DE FOOTBALL DES CATÉGORIES U6 A U13

13- HONORAIRES DU PRÉSIDENT

14- AVENANT BSF : Bilan financier 2022-2023 et 2023-2024

15- DÉROGATION MÉDECIN FÉDÉRAL RÉGIONAL

16- ARBITRES DE L'OUEST

Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE ; Sandrine ASDRUBAL ; Florentin POPIEUL ; Muriel NOUREL-ICARÉ ; Andral CHALOT ; Muriel HIGHT ; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS; Bernadin MONIMONFOU; Yannick MARIEMA-HORTH ; Franck JACQUET ; Yasmina MERILLE ; Désiré Harold KAKAÏ, Judes AGATHON, Roberto EUGENE

Absent

Rollin BELLONY

Absents excusés

Faufé DJABA

Guy Grégory PRÉVOT

Invité

Teddy MORAND

1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- ✓ COMPAGNIE LE TRIMARAN – Le spectacle a eu lieu le 5 février 2025 à 16h00 au Mercure Cayenne Royal Amazonia et a été fortement apprécié par les présents venus de différents clubs.
- ✓ Rencontre avec les Sélectionneurs Jeunes - Un rendez-vous est prévu le 11 février à 19h00 pour échanger avec les sélectionneurs des équipes jeunes.
- ✓ Bilan provisoire des factures impayées - Le montant total provisoire des factures impayées sur la période 2021 à 2024 s'élève à 586 804,79€.
- ✓ Adhésions CONCACAF 2022, 2023 et 2024 - À ce jour, ces adhésions sont encore dues par la ligue.
- ✓ Dossier partenariat financier - Le dossier est en cours de finalisation et nous devrions bientôt solliciter des accords.
- ✓ Planning des événements et compétitions de la LFG - Un planning des compétitions a été communiqué par Marlène CLEOMA – Chargée de Communication.
- ✓ Pitch 2025 - Les matchs auront lieu le samedi 15 février 2025 à Cayenne et le dimanche 16 février 2025 à Saint-Laurent.
- ✓ Workflow des commissions - Franck ANTONIN (réfèrent informatique FFF) et le Secrétaire Général travailleront sur l'optimisation du process des différentes commissions.
- ✓ Appel à candidatures pour les commissions - Un appel à candidature est lancé pour les commissions CRSA, CRM, CRAppel et CRFD.
- ✓ Rencontre avec la CCOG et les mairies - Une rencontre est à programmer, avec une tournée sur l'OUEST pour échanger sur les projets communs.

2. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 24 JANVIER 2025

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le Procès-Verbal du Comité Directeur du 24 janvier 2025.

3. ENTRETIEN AVEC MONSIEUR CHEUNG A LONG KEWIN : PROJET SAFARI (en présence du DTR)

Considérant l'absence non-excusee de Monsieur KEWIN CHUNG-A-LONG.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'ajourner ce point.

4. RENCONTRE AVEC OUTREMER DÉTECTION (en présence du DTR)

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

Prend acte de sa présence sur le territoire Guyanais dans le cadre de sa manifestation prévue du 25 au 27 février 2025.

5. VALIDATION DES INDEMNITÉS DES SÉLECTIONNEURS JEUNES (COMMISSIONS DES FINANCES)

Une rencontre a été fixé le 11 février 2025 avec le Comité Directeur.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de reporté ce point au prochain Comité Directeur fixé le 28 février 2025

6. NOTIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER ET ANNEXE AUX CLUBS

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de présenter ces éléments lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2025.

7. VALIDATION DES CANDIDATURES REÇUES : CR STATUT DE L'ARBITRAGE

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de relancer un appel à candidature

8. APPEL À CANDIDATURE : CR APPEL

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de relancer un appel à candidature

9. LES FINANCES DE LA LFG : FACTURES EN ATTENTE DE PAIEMENT

Une présentation des fichiers réalisés par le personnel de Ligue a été effectué par le Président Steven CAROUPANAPOULLE et le Trésorier Général Roberto EUGENE. Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de fixer un planning de recouvrement qui débutera le 1^{er} juin 2025.

10. VALIDATION PLANNING RÉUNION DES COMMISSIONS

Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de reporter ce point au prochain comité directeur prévu le 28 février 2025.

11. COMMISSION RÉGIONALE CONTRÔLE DÉLIVRANCE MUTATION LICENCE : OPPOSITION AU CHANGEMENT DE CLUB

La Secrétaire Générale Sandrine ASDRUBAL présente les travaux auxquels sont confrontés la CRCMDL. Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de reporter ce point au prochain comité directeur prévu le 28 février 2025.

12. MISE EN PLACE DANS L'EST (ST GEORGES) D'UNE FORMATION D'ÉDUCATEUR DE FOOTBALL DES CATÉGORIES U6 A U13

Patrick JEAN-BAPTISTE membre du Comité Directeur présente les travaux auxquels sont confrontés les éducateurs de l'EST et étaye les besoins urgents pour ces derniers. Après échanges et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider l'opération de Mise en place d'une formation des éducateurs de football des catégories U6 à U13 sur l'EST.

13. HONORAIRES DU PRÉSIDENT

Le Président de la Ligue de Football de la Guyane rappelle qu'au titre de sa fonction, la CONCACAF lui attribue une indemnité annuelle de 25 000\$. Il informe renoncer à ses honoraires en numéraire. Toutefois, dans le but d'optimiser la coordination et la représentation du Comité Directeur au sein de la Ligue de Football de la Guyane, il sollicite l'attribution d'un logement de fonction pour la durée de son mandat.

Cette mesure vise à faciliter la gestion quotidienne de la Ligue, à garantir une présence continue et à renforcer l'efficacité des actions menées, en particulier en période de projets d'envergure et de déplacements fréquents. Un tel dispositif permettrait également de renforcer l'engagement du président et sa capacité à répondre aux besoins urgents du football guyanais.

Ce logement de fonction serait un soutien logistique essentiel, contribuant ainsi au bon déroulement des missions et au rayonnement de la Ligue de Football de la Guyane.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider l'attribution d'un logement de fonction au Président de la Ligue de Football de la Guyane, afin de garantir régulièrement et pour la durée de son mandat, de sa présence à la Ligue de Football de la Guyane.

14. AVENANT BSF : Bilan financier 2022-2023 et 2023-2024

Le cabinet comptable BSF nous a présenté un avenant au contrat qui lie la Ligue de Football de la Guyane à leur cabinet. Cet avenant vise à mettre en place un agent comptable dédié qui assurera toutes les opérations nécessaires à la transmission des bilans financiers 2022-2023 et 2023-2024.

L'objectif est de finaliser ces bilans d'ici la fin du mois de mai 2025. Cette initiative permettra d'assurer une meilleure organisation et un suivi plus rigoureux de nos opérations comptables, conformément à la réglementation et aux attentes de la ligue.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider la mission complémentaire proposée et acte la souscription à cet avenant. La transmission des bilans est fixée au 31 mai 2025 au plus tard.

15. DÉROGATION MÉDECIN FÉDÉRAL RÉGIONAL

La Commission Médicale de la Ligue de Football de la Guyane sollicite par la présente une dérogation aux conditions de nomination du médecin fédéral régional, telles que définies dans les statuts en vigueur. Cette demande vise à permettre la désignation de trois médecins supplémentaires pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. En effet, la Guyane, en raison de ses particularités géographiques et démographiques, fait face à des défis particuliers en matière d'accès aux soins, notamment dans le domaine du sport. La pénurie de médecins spécialisés en médecine du sport, couplée à la vaste étendue du territoire guyanais et aux zones isolées ou enclavées, complique la mise en place d'une couverture médicale adéquate pour le football local.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE qu'une demande de dérogation sera adressée au Président de la Fédération Française de Football et au Président de la Commission Médicale Fédérale Nationale.

16. ARBITRES DE L'OUEST

Une formation pour les arbitres de l'Ouest s'est déroulée du 31 janvier au 2 février 2025 à Saint-Laurent du Maroni. Cette formation a permis de former et renforcer les compétences des arbitres et d'améliorer la qualité de l'arbitrage sur notre territoire.

À l'issue de ces trois jours de formation, une liste des arbitres admis a été présentée par la Commission Régionale des Arbitres (CRA) lors de son procès-verbal du lundi 3 février 2025.

Nous félicitons tous les participants pour leur engagement et leur assiduité, et nous encourageons ceux qui ont été admis à poursuivre leur parcours avec la même détermination.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider la création des fiches arbitres pour les candidats admis suivants

Nom	Prénom	Note	
AGATHON	Mattis	16	ADMIS
ALCIMAT	Mickerson	17	ADMIS
AMOFOE	Bryan	17	ADMIS
AMOUALI	Oniamba	10	ADMIS
BANTIFO	Roger	17	ADMIS
DENILSON	Misdjan	14	ADMIS
DIFIENJO	kevin	16	ADMIS
DJANI	Jean claude	14	ADMIS
DOEA	Shefania	11	ADMISE
FIRMA	Zelda	15	ADMISE
FIRMA	Luciano	16	ADMIS
IDA	Christian	19	ADMIS
JACQUES	Luc	15	ADMIS
KANDELI	Sheulda	13	ADMISE
KWADJANIE	Gaël	17	ADMIS
LOZIER	Jean-wils	15	ADMIS
MARTINIES	Dimitri	11	ADMIS
MONIMOFOI	Patricio	15	ADMIS
NOOITMEER	Eric	17	ADMIS
PADDIE	ronald	16	ADMIS
PATRA	Valdanho	16	ADMIS
PINSA	Magalvio	14	ADMIS
SALING	Noelline	15	ADMISE
SEWANG	Ysidor	16	ADMIS
SJONKO	Charino	17	ADMIS
SJONKO	Mkele	14	ADMIS
STILIEN	Emerson	15	ADMIS
TERG	Guillaume	18	ADMIS
TUINFORT	Rocelsky Risty	17	ADMIS
VOGELLAND	Maxime	16	ADMIS
YOUAN	Jean pierre	8	AJOURNÉ
YOUSSOU	Mathias	16	ADMIS

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 07 février 2025 à 22h38.

La Secrétaire Générale

Sandrine ASDRUBAL

Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE